



Trec des Murailles, Sézenove le 19 Septembre 2010

Série 2 : POR d'environ 15 km et PTV. POR individuel ou par deux. Brevet obligatoire (classique FSSE ou western).

Ne peuvent s'inscrire à cette série (ou hors-concours) :

- les cavaliers ayant obtenu 5 classements dans les premiers 15% du classement sur 3 ans en série 1 (les 2 années précédentes + l'année en cours)
- les cavaliers s'étant classé 5 fois dans les premiers 15% du classement d'une épreuve de série 2 sur 3 ans
- les cavaliers ayant fait partie de l'Equipe Suisse Senior (participation à un championnat d'Europe ou du Monde dans les 5 dernières années)

Série 3 : POR d'environ 10 km et PTV. POR individuel ou par deux. Pas de brevet exigé.

La série 3 est ouverte uniquement aux cavaliers débutants en TREC, c'est-à-dire ayant participé à moins de 5 épreuves. Un cavalier qui se classe à 2 reprises dans les 3 premiers rangs d'une telle épreuve doit passer en série 2 (excepté cas particuliers pour les mineurs)

Conditions générales de participation et catégories : selon le règlement suisse de TREC en vigueur, que vous pouvez consulter sur le site www.asre.ch, rubrique TREC. Tous les équidés doivent être vaccinés (contrôle à la prise des dossards). La commission de TREC se réserve le droit de changer une personne de catégorie si celle-ci court dans un niveau inadapté.

Lieu de l'épreuve : Ranch Blackyland chemin des Murailles 1233 Sézenove (www.blackyland.ch)

Programme :
Accueil café-croissant et prise des dossards
Départ sur le POR des séries 2
Départ sur le POR des séries 3
Repas chaud à midi
Départ sur le PTV des séries 2
Départ sur le PTV des séries 3
Remise des prix

Finance d'inscription : Série 2 et Série 3 : 60.-par cavalier

Sont compris dans l'inscription : plaque, photocopie couleur de carte, quote-part ASRE, café-croissant avant le départ sur le POR, repas à midi. Pour les accompagnants, possibilité de manger le menu de midi pour 15.- sur inscription uniquement à payer au moment de votre inscription. Une buvette sera à disposition sur place.

Paiement à effectuer sur le compte suivant : CCP 17 -524059-5
Florence Gueurce
Chemin des Murailles
1233 Bernex

Mentionner le nom du cavalier et du cheval, la série et le nombre de menus accompagnants.

Délai d'inscription et de paiement : 19 Août 2010

Attention, le nombre de participants est limité ! Pour des raisons d'organisation, l'inscription ne sera validée qu'après le paiement. En cas de désistement, pour des raisons d'organisation, les inscriptions ne seront pas remboursées en totalité et uniquement sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire.

Inscription : de préférence par internet, en remplissant le formulaire en ligne sur www.asre.ch/trec/calendrier, ou par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Nous vous espérons nombreux pour ce premier TREC des Murailles, nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Le comité d'organisation du Trec des Murailles

Bulletin pour inscription par courrier

Biffer ce qui ne convient pas

Cavalier

Nom.....Prénom :

Adresse :

NPA :.....Lieu :

N° de téléphone :

Date de naissance : N° de Brevet ou de licence :

Membre de l'ASRE : oui non

Cheval

Nom du cheval :

Sexe : Robe : Age : Race :

N° de passeport : Hauteur au garrot :

Départ en : série 2 série 3

POR : seul en équipe avec.....

Nombre d'accompagnants pour les repas :

Remarques :

.....

.....

.....

A renvoyer impérativement avant le 19 Août 2010 à l'adresse suivante :

Florence Gueurce
Chemin des Murailles
1233 Bernex